



## L'ESSENTIEL

La session du 21 juin 2022 a donné lieu à l'examen :

- des avis du CESER sur le [compte administratif 2021](#) et le [budget supplémentaire 2022](#),
- de l'avis du CESER sur le [plan région santé 2022 2028 du Conseil régional](#)
- de l'étude sur [l'arbre, « poumon de nos vies, un enjeu à partager »](#)
- de la contribution [« jeunesses, pouvoir de dire, pouvoir d'agir »](#)

Le [Directeur Général de l'ARS](#) est également venu présenter l'activité de l'ARS au CESER.

Enfin, quelques jours après la session, le bureau du CESER a adopté à l'unanimité un [vœu sur le tourisme social](#).

Nous rappelons en fin de document les [travaux en cours au CESER](#).

### COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le CA permettant de connaître l'exécution réelle du budget de l'année passée, l'avis du CESER permet de comparer cette exécution aux prévisions budgétaires qui avaient été votées. La capacité de désendettement passe à 9,1 années.

**La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°216](#)

### BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Le budget supplémentaire ne donne lieu qu'à des modifications mineures du budget. Il permet d'intégrer le résultat de 2021 constaté au CA.

La Région demande par ailleurs à l'Etat de revoir à la baisse les objectifs de diminution du rythme de l'artificialisation nets des sols tels qu'ils sont prévus par la loi climat et résilience. Le CESER ne soutient pas cette demande. Il regrette que la Région ne lui communique pas certains documents budgétaires.

**La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°217](#)

### PLAN RÉGION SANTÉ 2022 2028

La Région présente son plan santé 2022 2028. Le CESER s'interroge sur la manière dont sera utilisé et réparti le budget de 190 millions d'euros annoncé pour ce plan.

**La CGT a voté l'avis du CESER.**

[Voir la lettre du groupe n°218](#)

## **INTERVENTION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARS**

Le directeur général de l'ARS est revenu dans une intervention très politique sur la crise covid et la « tension » sur l'offre de soins.

**La CGT est intervenue en réponse en demandant des mesures d'urgences et une amélioration de l'attractivité des métiers.**

[Voir la lettre du groupe n°219](#)

## **L'ARBRE, POU MON DE NOS VIES, UN ENJEU À PARTAGER**

Le CESER affirme dans cette étude la nécessité d'inverser les conséquences, d'une part du remembrement à la campagne depuis 1950 et d'autre part, en ville, de la minéralisation systématique pour tenter de lutter contre les effets du réchauffement climatique.

**La CGT a voté l'étude, dont le contenu fait écho à nos propositions pour un développement humain durable.**

[Voir la lettre du groupe n°220](#)

## **JEUNESSES, POUVOIR DE DIRE, POUVOIR D'AGIR**

Cette contribution réalisée sur un temps court (moins de 6 mois) fait l'objet d'une saisine du Conseil Régional, en vue de l'organisation d'un temps fort à l'automne 2022. Il s'agit pour la Région de s'emparer du chef de filât qui lui est légalement dévolu en matière de politique de jeunesse, alors qu'elle dispose de peu de compétences directes en la matière.

**Au vu des éléments positifs qu'elle a contribué à ajouter, notamment dans l'état des lieux dressé par le CESER, la CGT a voté la contribution.**

[Voir la lettre du groupe n°221](#)

## **VŒU SUR LE TOURISME SOCIAL**

Ce vœu rappelant les nombreuses annulations de colonies de vacances, faute de personnel a été rédigé à la demande de la commission du CESER chargée du tourisme.

**La CGT a voté le vœu.**

[Voir la lettre du groupe n°222](#)

## **LES TRAVAUX EN COURS AU CESER**

Actuellement, le CESER travaille notamment sur les dossiers suivants : **l'évaluation des politiques publiques**, les **nouvelles formes de travail**, **l'intermodalité**, le **patrimoine** (vote juin 2022). De nouveaux sujets d'étude devraient être déterminés prochainement.

*Les conseillers et conseillères CGT au CESER : Eric Bachelot, Christophe Besnard, Olivier Haquette, Marie-Laure Hermouet, Yvic Kergroac'h, Marie-Colette Luneau, Diane Oble, Catherine Paris, Didier Robert restent à votre disposition.*

Courriel : [cgtpaysdeloire@wanadoo.fr](mailto:cgtpaysdeloire@wanadoo.fr) / tel 02.41.20.03.21